



COMMUNIQUE

L'ASTREE ASSURANCES a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 25 Juin 2021, a fixé le montant des dividendes à 2,800 dinars par action.

La mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 30 Juin 2021.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.